



UNIVERSITE ANDRE SALIFOU DE ZINDER

TSE

Revue scientifique

Territoires, **S**ociétés & **E**nvironnement

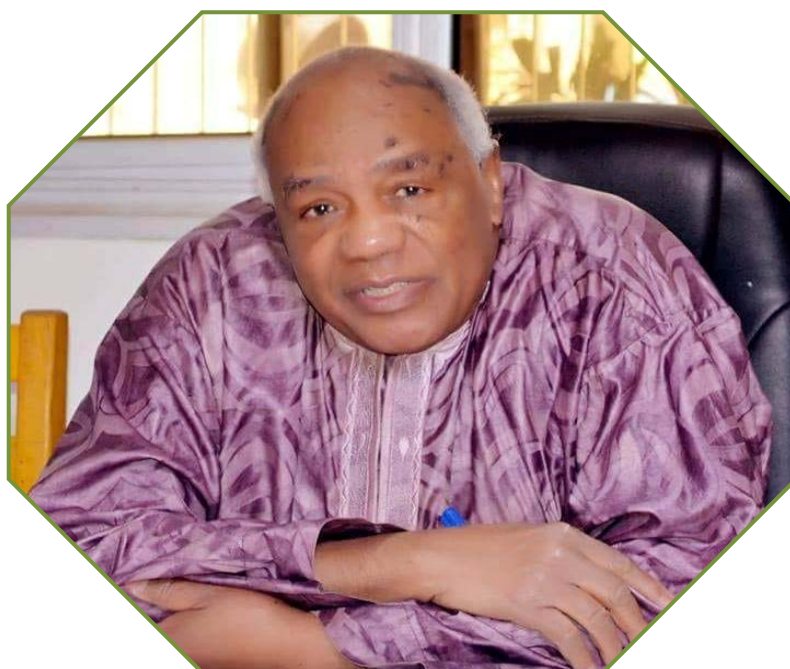
**ACTES DU COLLOQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL
EN HOMMAGE AU Pr ANDRE Salifou**

DEFIS ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT AU SAHEL :

*Dynamiques environnementale, sociale et économique, conjonctures géopolitiques,
crises sécuritaires et sanitaires*

CHALLENGES AND PROSPECTS FOR DEVELOPMENT IN THE SAHEL:

*Environmental, social and economic dynamics, geopolitical situations, security and
health crises*



Zinder du 28 au 30 Novembre 2022



Numéro Special
Volume 11
Janvier 2023

Presse Universitaire de Zinder
ISSN : 1859 - 5103

UNIVERSITE ANDRE SALIFOU DE ZINDER (NIGER)

Revue scientifique

*T*erritoires, *S*ociétés & *E*nvironnement

TSE

Photo de couverture: Prof. ANDRE Salifou, Crédit photo : Halima Roger/AS/ANP mai 2022

MAQUETTE & PAO: Dr MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou, LERTSS/AD, UAM - Niamey

Numéro Spécial: Volume II

ISSN: 1859 - 5103

Janvier 2023

Note aux auteurs

La structure des articles se présente comme suit :

1.1 - Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

1.2 - Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.)

1.3 - Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées) ;

- Lorsqu'il s'agit d'une publication collective : Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms du 1^{er} auteur Nom du 1^{er} auteur et *al. (en italique)* ; (année de publication, pages citées) ;

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Garba (1998, p. 223), est « d'ouvrir la porte de... ».

- Pour dire que..., I. M. Saley (1991, p. 2) écrit :

Veillez trouver ci-joint l'agenda provisoire du colloque. Il est susceptible de quelques petites modifications notamment en insérant les éventuels omis. Que tous ceux qui ont reçu une lettre d'invitation, après envoi de leur texte complet, vérifient leurs programmations pour les présentations. Si votre nom ne figure pas veuillez nous le signaler rapidement. Pour ceux qui ont manifesté le souhait d'intervenir en ligne un lien leur sera transmis mais leur présentation est fonction de leur inscription en s'acquittant des frais.

- Le directeur a raison, ...Ainsi qu'il le dit :

Les questions des conflits et de mobilité de la population sont aujourd'hui récurrentes en Afrique et à travers le monde. Cet axe propose de faire le diagnostic et de relancer le débat autour des différentes formes de conflits, des migrations et les mécanismes de leur gestion aux échelles locales et sous régionales. (S. Boureima, 1985, p. 105).

1.4 - Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

1.5 - Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

1.6 - Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les noms de tous les auteurs d'une publication collective doivent figurer (premier auteur et *al*, uniquement pour les citations dans le corps de texte).

UNIVERSITE ANDRE SALIFOU (NIGER)

Faculté de Lettres et Sciences Humaines

Revue « Territoires, Sociétés et Environnement » TSE

Coordonnateur scientifique du Colloque :

Pr WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey

Coordonnateur scientifique du Colloque adjoint :

Pr ZOURKALEINI Younoussi, Université André Salifou de Zinder

Membres du comité scientifique : Pr ALI Mahamane, Université de Diffa, Pr SANOUSI Samuila, Université Abdou Momouni, Pr BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Momouni ; Pr AMADOU Boureima, Université Abdou Momouni, Pr. YAMBA Boubacar, Université Abdou Moumouni Pr MOTCHO Kokou Henri, Université Abdou Momouni, Pr BABAGANA ABBA Gambo, Université de Maiduguri; Pr MAHARAZU Yusuf, Bayero Universty of Kano, Pr BOUKPESSI Tchaa, Université de Lomé; Pr KADOUZA Padabô, Université de Kara, Pr OGOUWALE Euloge, Pr YABI Ibouraima, Université d'Abomey Calavi, Pr TCHOTSOUA Michel, Université de N'Gaoundéré, Pr DIOP Lamine, Université Cheik Anta Diop, Pr NDOUTORLENGAR Médard, Université de Sarh, Pr HAROUNA Mounkaila, Université Abdou Momouni, Pr YAHAYA Issoufou, Université Abdou Moumouni, Pr MAHAMANE Addo, Université Abdou Moumouni, Pr ZIBO Garba, Université Abdou Moumouni, Pr ABDOULAYE Mahaman Laoualy, Université Abdou Moumouni, Pr MANZOLA Abdou Salam, Université Abdou Moumouni, Pr YOUNOUSSI Zourkaleini, Université André Salifou, Dr HABOU Oumarou, MC, Université André Salifou, Dr DJANGRANG Man-na, MC, Université d'Ati, Dr BONKOUNGOU, Joachim, MC, IERA/Burkina, Dr ADAMOU Mahaman Moustapha, MC, Université Abdou Momouni, Dr MALAM ABDOU Badé, MC, Université Abdou Moumouni, Dr NAZOU MOU Yahaya, MC, Université Abdou Moumouni, Dr BOUBACAR Moussa, MC, Université Abdou Moumouni, Dr ZANGUINA Adamou, MC, Université Abdou Moumouni, Dr HAMADOU Hassane, MC, Université Abdou Moumouni, Dr IDRISSE Abdou, MC, Université Abdou Moumouni, Dr LAWALI Sitou, MC, Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi; Dr YOUSSOUFA Issiaka, MC; Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi, Dr MOROU Boubé, MC, Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi, Dr MOUSSA Mahamadou Sani, MC, Université Djibo Hamani de Tahoua, Dr SOULEY Kabirou, MC, Université André Salifou, Dr ILLOU Mahamadou, MC, Université André Salifou, Dr ADAMOU Harissou, MC, Université André Salifou, DICKO Abdourahamane, MC, Université André Salifou, MALAM ABDOU Moussa, MC, Université André Salifou, MOUSSA ISSAKA Abdoukader, MC, Université André Salifou, ABBA Bachir, MC, Université André Salifou, MAMADOU Ibrahim, MC, Université André Salifou, MALAM SOULEY Bassirou, MC, Université André Salifou, Dr ADO SALIFOU Arifa Moussa, MC, Université André Salifou, ADAMOU Abdoulaye, MC, Université André Salifou, Dr BARAO Madougou, MC, Université André Salifou, Dr, ADAMOU Harissou, MC, Université André Salifou, Dr ABDOU Harou, MC, Université André Salifou, Dr DILWANI Adamou, MC, Université André Salifou, Dr ZAKARI Mahamadou Mounir, MC, Université André Salifou de Zinder, Dr OUMAROU Issoufou, MC, Université André Salifou, Dr KIARI FOUYOU Hadiza, MC, Université de Diffa, Dr ABDOURAHAMANE ILLIASSOU Salamatou, MC, Université de Diffa, Dr RABIOU Maman Sani, MC, Université André Salifou, Dr SANI Mamane MC, Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi, Dr MOUSSA DIONGOLE Hassane MC, Université André Salifou.

Comité d'organisation du colloque

Président : Dr SOULEY Kabirou, MC, Université André Salifou de Zinder.

Rapporteur : Dr MAHAMAN MOUSTAPHA Lamine, MA, Université André Salifou de Zinder.

Membres du comité d'organisation : Dr MALAM ABDOU Moussa, MC, Dr MAMADOU Ibrahim, MC, Dr ZAKARI Mahamadou Mounir, MC, Dr MALAM BOUKAR Awa Krou, MA, Dr ALOU Yacoubou, MA, Dr ABDOU Rabiou, MA, M. ABOUBACAR Abdoulaye, Dr MALAM ISSOUFOU Djardaye, A, Dr TCHAGNAOU Akimou, A, Dr GARBA Abdoul Azize, MA, Dr AMADOU MAGAGI Ibrahim, MA, Dr IBRAHIM YAHAYA Salissou, MA, Dr AYODELE ADEBAYO Allagbé, MA, M. MOUSSA Moumouni, M. GAMBO Moutari.



BP : 656 Zinder -
NIGER
Tél : (227) 20510920
www.uas.edu.ne

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès
**Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche**

Université de Diffa

BP : 78 Diffa - NIGER
Tél : (00227) 20540497
www.univ-diffa.ne

Nota Bene: Les opinions et analyses présentées dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue « Territoires, Sociétés et Environnement » (TSE)

CONTACT

UNIVERSITE ANDRE SALIFOU DE ZINDER (NIGER)

BP: 656 Zinder – NIGER - **Email** : colloqueuas@gmail.com
www.uas.edu.ne

© Copyright : UAS, 2023

Partenaires du colloque scientifique international Hommage au Pr André Salifou



COMITE DE LECTURE

- ✿ Pr. ABDO LAOUALI SERKI Mounkaïla, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ALZOUMA MAIYAKI Zoubérou, Université Boubacar Bâ de Tillabéry (Niger)
- ✿ Pr. BOUKPESSI Tchaa, Université de Lomé, (Togo)
- ✿ Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ELHADJI OUMAROU Chaïbou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. GALY KADIR Abdalkader, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ISSA DAOUDA Abdoul Aziz, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ Pr. KADOUZA Padabô, Université de Kara (Togo)
- ✿ Pr. MAHAMANE LAOUALY Abdoulaye; Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. MAHARAZU Yusuf, Ado Bayero University, Kano (Nigeria)
- ✿ Pr. Mme GOZA Nana Aïcha, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. YABI Boureïma, Université d'Abomey Calavi, (Bénin)
- ✿ Pr. ZOURKALEINI Younoussi, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ Dr ABBA Seïdik, Journaliste, Enseignant-chercheur (France)
- ✿ MC. ABBA Bachir, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. ABDOU Harou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. ABDOU Idrissa, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ABDOU YONLIHINZA Issa, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ABDOURAHAMANE ILLIASSOU Salamatu, Université de Diffa (Niger)
- ✿ MC. ABDOURAHAMANE TOURE Amadou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ABOUBACAR Zakari, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. ADAMOU Abdoulaye, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. ADAMOU Dilwani, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. ADAMOU MAHAMAN Moustapha, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ADO SALIFOU Arifa Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. BARAO Madougou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. BAHARI IBRAHIM Mahamadou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. BODE Sambo, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. DJANGRANG Man-na, Université d'Ati (Tchad)
- ✿ MC. DJIBO Hassoumi, Université Boubacar Bâ de Tillabéry (Niger)
- ✿ MC. DJIBO Mamoudou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. FANGNON Bernard, Université d'Abomey Calavi (Benin)
- ✿ MC. HASSANE Bouba, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ILLOU Mahamadou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. ISSA Chaïbou, Université Dan Dicko Dankoulado de Maradi (Niger)
- ✿ MC. KIARI FOUGOU Hadiza, Université de Diffa (Niger)
- ✿ MC. LABO BOUCHE Abdou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. LAWALI Sitou, Université Dan Dicko Dankoulado de Maradi (Niger)
- ✿ MC. MAHAMAN Alio, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. MALAM ABDOU Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. MALAM SOULEY Bassirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. MAMADOU Ibrahim, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. MATCHI ISSIAKA Issaharou, Université de Diffa (Niger)
- ✿ MC. MOUSSA ISSAKA Abdoukader, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. MOUSSA Mahamadou Sani, Université Djibo Hamani de Tahoua (Niger)
- ✿ MC. OUMAROU Amadou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. SOUMANA KINDO Aïssata, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. TAFFA GUISSO Issaka, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. TRAORÉ Porna Idriss, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. ZAKARI Mahaman Mounir, Université André Salifou de Zinder (Niger)

SOMMAIRE: VOLUME II

UNE REUSSITE AVEC L'ENGAGEMENT DE TOUS ET L'APPUI DE NOS PARTENAIRES _____	11
<i>HABOU Oumarou</i> _____	11
UN THEME FEDERATEUR POUR CINQ AXES DE REFLEXION _____	12
<i>WAZIRI MATO Maman</i> _____	12
LE NIGER DANS LA GEOPOLITIQUE REGIONALE ET INTERNATIONALE _____	13
<i>DJIBO Mamoudou, Ph.D.</i> _____	13
1 - L'INTROSPECTION D'UN SYSTEME EDUCATIF EN CRISE DANS LA PARENTHESE DU FLEUVE ET TALIBO, UN ENFANT DU QUARTIER D'ADAMOUE IDE _____	21
<i>ALGAMISS Mohamed^{(1)*}, ISSOUFOU Abdou Moumouni⁽¹⁾ et ADAMOUE IDE Oumarou⁽¹⁾</i> _____	21
2 - LES DESACCORDS ENTRE LE MOUVEMENT IZALA ET LES CONFRERIES MUSULMANES AU NIGER _____	30
<i>TANKO MOUMOUNI Mahamadou^{(1)*}</i> _____	30
3 - LA PRATIQUE DE LA REGENERATION NATURELLE ASSISTEE POUR LA VALORISATION DES PRODUITS FORESTIERS ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES DANS LES COMMUNES RURALES DE DOGONKIRIA ET SOUCOUCOUTANE AU NIGER _____	39
<i>MAHAMAN Karimoune^{(1)*}, TOUGIANI Abasse⁽²⁾ et ADAM Toudou⁽³⁾</i> _____	39
4 - AN INVESTIGATION ON FACTORS AFFECTING THE WRITING PERFORMANCE OF EFL SENIOR SECONDARY SCHOOL STUDENTS IN MARADI, NIGER REPUBLIC _____	52
<i>MAIGUERO Abdou^{(1)*}</i> _____	52
5 - ANALYSE DES STRATEGIES D'ADAPTATION DES MARAICHERS FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES : CAS DE LA COMMUNE DE CAYAR AU SENEGAL _____	61
<i>NDAO Mohamed Lamine</i> _____	61
6 - CONTRIBUTION DES CULTURES DE SECONDE CHANCE DANS LES STOCKS ALIMENTAIRES DES RIVERAINS DE GOULBI MARADI DANS LA COMMUNE URBAINE DE GUIDAN ROUMDJI (NIGER) _____	71
<i>OUMAROU Ibrahim^{(1)*}, SOULEY Kabirou⁽²⁾ et YAMBA Boubacar⁽³⁾</i> _____	71
7 - POLITIQUE EDUCATIVE AU NIGER ET DIVERSITE CULTURELLE _____	81
<i>YAHAYA SAÏDOU Abdoul Kader^{(1)*}</i> _____	81
8 - LA PHYSIQUE QUANTIQUE DANS LA DYNAMIQUE DE L'ELUCIDATION DES MYSTERES DE L'ATOME : L'INVENTION DE LA BOMBE ATOMIQUE ET DU NUCLEAIRE CIVIL _____	88
<i>MAMANE DAN IRO Tanimoune</i> _____	88
9 - ENJEUX FONCIERS ET STRATEGIES D'ACTEURS DANS L'ESPACE PERIURBAIN DE LA COMMUNE D'AVRANKOU (SUD BENIN) _____	105
<i>TOGNON Mivossin Philippe^{(1)*}, AHODO-OUNSOU Nadohou Alodédji Richard⁽¹⁾ et TOHOZIN Antoine Yves⁽¹⁾</i> _____	105

10 - LES DETERMINANTS FAMILIAUX DE LA DEPERDITION SCOLAIRE AU SECONDAIRE PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL DANS LA VILLE DE ZINDER (NIGER) _____	115
YAOUTCHI Moumouni ^{(1)*} et ZOURKALEINI Younoussi ⁽²⁾ _____	115
11 - LA MIGRATION FEMININE AU NIGER : UNE PRISE EN COMPTE TARDIVE DANS LES ETUDES MIGRATOIRES _____	126
MAHAMANE MOUSSA Charifatou ^{(1)*} et ABDOU YONLIHINZA Issa ⁽²⁾ _____	126
12 - DEMOGRAPHIE, SYSTÈME D'INFORMATION TERRITORIALE ET INFRASTRUCTURES SANITAIRES DANS LA COMMUNE DE GLAZOUÉ EN REPUBLIQUE DU BENIN _____	134
TCHAOU Ahognisso Gabin ^{(1)*} , TOHOZIN C. Aimé Bernardin ⁽¹⁾ , AGBO D. Prudence Camille ⁽¹⁾ , et SODONOUGBO F Martial ⁽¹⁾ _____	134
13 - CARTOGRAPHIE DES CONFLITS FONCIERS AUTOUR DES AIRES PARTAGEES DES COMMUNES DE (KANDI ET GOGOUNOU) ET (NIKKI ET KALALE) AU BENIN _____	146
DJAUGA Mama ^{(1et 2)*} , SINSIN Brice ⁽²⁾ , TCHAOU Sèvègni Brice ⁽³⁾ _____	146
14 - VIOLENCE ET DESINFORMATION : USAGES DES DISPOSITIFS SOCIOTECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (DISTIC) ET DE L'INTERNET AU NIGER _____	158
SILLIMANA Maman ^{(1)*} _____	158
15 - BEAUTE FEMININE, QUEL PRIX A PAYER ? _____	171
TIDJANI Kalou _____	171
16 - ANALYSE DE LA PROBLEMATIQUE DE DRAINAGE DES EAUX DU PERIMETRE DE L'OFFICE DU NIGER : CAS DE LA ZONE DE MOLODO _____	178
KEITA Souleymane ^{(1)*} , TOURE Adama ⁽¹⁾ , ZAKARI Mahamadou Mounir ⁽²⁾ et SANOU Siaka ⁽³⁾ _____	178
17 - LE RENDEMENT ACADEMIQUE A L'UNIVERSITE DJIBO HAMANI DE TAHOUA : ENTRE CATEGORIE SOCIOECONOMIQUE DES PARENTS ET STATUT DES ETUDIANTS _____	191
MAHAMADOU Zakari ^{(1)*} _____	191
18 - IMPACT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR L'ELEVAGE DES RUMINANTS DANS LE BASSIN VERSANT DU LAC BAM AU BURKINA FASO _____	201
ZAN Amadou ^{(1)*} , BONKOUNGOU Joachim ⁽²⁾ , COMPAORE Jerome ⁽²⁾ et SAWADOGO Boureima ⁽¹⁾ , E. KOPOLA Richard ⁽¹⁾ _____	201
19 - ETUDES SUR LES PROCEDES DE SECHAGE DU COUSCOUS BEROUA DE TROIS VARIETES DE NIEBE AU NIGER _____	211
ISSOUFOU Amadou ^{(1)*} _____	211
20 - COMMUNICATION ET UTILISATION DES METHODES CONTRACEPTIVES : EXEMPLE DU DISTRICT SANITAIRE DE LA VILLE DE ZINDER _____	219
BOUBACAR ABARCHI Salissou ^{(1)*} _____	219
21 - TRADITION AND PEACE IN FLORA NWAPA'S EFURU: A WOMANIST PERSPECTIVE. ____	226
BOUKARY Saratou _____	226
22 - DECHEANCE ET PROMOTION DES VILLES DANS LA COLONIE DU NIGER : CAS DE ZINDER ET NIAMEY _____	232
MALAM ISSOUFOU Djardaye ^{(1)*} _____	232

23 - LES ART PLASTIQUES SAHELIENS AU SERVICE DE LA PAIX _____	243
HAMIDOU IDRISSE Moussa ^{(1)*} _____	243
24 - TURN-OVER ET DIVERSITE VEGETALE DE LA VALLEE DE GOULBI N’KABA, REGION DE MARADI, NIGER. _____	250
ILLO SOULEY Mahaman Hamissou ^{(1)*} , ADO Ali ⁽¹⁾ ; KAKA KIARI Boukar Kéllou ⁽³⁾ , MOUSSA MAMOUDOU Boubacar ⁽⁴⁾ , CHAIBOU Issa ⁽⁵⁾ et MAHAMANE Ali ⁽⁶⁾ , _____	250
25 - ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DE LA GESTION DES CONFLITS CONJUGAUX PAR LES AUTORITES COUTUMIERES DE LA VILLE DE ZINDER _____	264
ISSOUFOU ALI Sabiou ^{(1)*} et ZOURKALEINI Younoussi ⁽¹⁾ _____	264
26 - LES CLASSES PASSERELLES, UNE ALTERNATIVE EDUCATIVE POUR LES FILLES NON SCOLARISEES OU DESCOLARISEES PRECOCES DANS LA REGION DE TILLABERI (NIGER) _____	274
ADAMOUBASS Abdoussalam ^{(1)*} et ABDOURAHAMANE Mohamed Moctar ^{(2)*} _____	274
27 - CARACTERISATION PHYSICOCHIMIQUE DES SOLS DES DUNES DEGRADEES DU SUD-EST DU NIGER _____	284
MALAM ASSANE Maigari ^{(1)*} , TIDJANI Adamou Didier ⁽²⁾ , AMBOUTA Karimou Jean Marie ⁽²⁾ , BIELDERS Charles Louis ⁽³⁾ et MAHAMANE Ali ⁽¹⁾ _____	284
28 - MISE EN ŒUVRE DU BILINGUISME FRANÇAIS-LANGUES NATIONALES AU NIGER : OU EN EST-ON DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS ? _____	296
MAMANE Mamane Nassirou ^{(1)*} _____	296
29 - INTERACTIONS HOMME-GIRAFE DANS L’AIRE DE REPARTITION DE LA GIRAFE DE L’AFRIQUE DE L’OUEST (GIRAFFA CAMELOPARDALIS PERALTA, LINNAEUS, 1758) AU NIGER _____	305
HAMADOU Oumarou ^{(1)*} , AMADOU OUMANI Abdoulaye. ⁽¹⁾ , YACOUBA NAROUWA Hassane ⁽¹⁾ , MOROU Boubé ⁽¹⁾ et MAHAMANE Ali ⁽²⁾ _____	305
30 - LA PROBLEMATIQUE DE L’INTEGRATION DES ETATS AFRICAINS : ENTRE UNIVERSALITE DES REGLES DEMOCRATIQUES ET PARTICULARISME COMMUNAUTAIRE _____	319
OUMAROU Garba ^{(1)*} _____	319
ANNEXES _____	329

ENJEUX FONCIERS ET STRATEGIES D'ACTEURS DANS L'ESPACE PERIURBAIN DE LA COMMUNE D'AVRANKOU (SUD BENIN)

TOGNON Mivossin Philippe ^{(1)*}, AHODO-OUNSOU Nadohou Alodédji Richard⁽¹⁾ et TOHOZIN Antoine Yves ⁽¹⁾

(1) Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR), Département de géographie et aménagement du territoire (FASHS-UAC) (Bénin)

**Auteur correspondant : philippemtognon@gmail.com*

Résumé

La commune d'Avrankou dispose d'un potentiel foncier considérable qui fait d'elle un espace prisé aussi bien par des acteurs agricoles que non agricoles. La présente recherche a pour but de proposer une stratégie de gestion commune du foncier au sein du système foncier local d'Avrankou. La méthodologie adoptée ici repose essentiellement sur la collecte des données, le traitement de celles-ci et l'analyse des résultats. Les enquêtes ont pris en compte 541 acteurs toutes catégories confondues, suite à un tirage aléatoire simple. Les différentes analyses faites grâce à la Méthode Acteurs, Objectifs, Rapports de force (MACTOR) ont permis de mettre en évidence huit types d'acteurs : les autorités politico-administratives, les particuliers, les congrégations religieuses, les artisans et autres métiers, les fonctionnaires et agents de bureau, les cultivateurs et commerçants et hommes d'affaire. Eu égard aux différentes relations de pouvoir qui se développent entre des forces en présence, les autorités doivent jouer un rôle important dans le cadre d'une bonne gestion du patrimoine foncier.

Mots clés : Avrankou ; Jeux d'acteurs ; conservation ; valorisation ; patrimoine foncier

ANALYSIS OF ACTORS ISSUES FOR THE CONSERVATION AND ENHANCEMENT OF LAND HERITAGE IN THE PERI-URBAN AREA OF THE MUNICIPALITY OF AVRANKOU (SOUTHERN BENIN)

Abstract

Avrankou commune has considerable land potential. Its geographical location makes it a popular space for both city dwellers and new city dwellers. The purpose of this research is to highlight the conflict of interest that is developing around land heritage by the different actors who appropriate land for various reasons. The methodology adopted here is essentially based on the collection of data through, on the one hand and interviews with contacts. These two types of surveys were analyzed using the Actors, Objectives, Power Relations Method (MACTOR). The various analyzes made it possible to highlight eight types of actors : political and administrative authorities, individuals, religious congregations, artisans and others jobs, civil servants and office workers, farmers and traders and businessmen. In view of the different power relations that develop between the opposing forces, the authorities must play an important role in the framework of good management of land assets.

Keywords: Avrankou; Actor games; conservation; valuation; land heritage

Introduction

Sur toute la planète, le foncier constitue une ressource essentielle et stratégique, tant pour les habitants des villes, en termes de logement et d'activités économiques, que pour les ménages ruraux. Il est la toile de fond de la quasi-totalité des dynamiques de développement (C. S. M. Dahandé, 2018, p. 12). Les enjeux politiques et économiques du foncier sont considérables, tant au niveau de la distribution de l'accès à la terre entre les acteurs que dans les pratiques des agents chargés de l'administration foncière (P. Lavigne Delville, 2010, p. 3).

La question du foncier demeure alors de nos jours un enjeu important pour le développement socio-économique du Bénin. En effet, la sécurisation foncière est un facteur incontournable de préservation des moyens d'existence des exploitations familiales, mais aussi d'incitation à des investissements durables dans le secteur agricole et générateurs de développement pour l'économie et la société béninoise (PNOPPA, 2016, p. 2).

Le foncier constitue un enjeu économique et politique majeur. Il est au cœur des politiques agricoles, de développement rural, de développement et d'aménagement urbain. Les choix de politiques foncières ont un impact déterminant sur le développement des territoires. Le foncier est au cœur d'enjeux économiques, politiques, sociaux et environnementaux. Définissant les droits sur la terre et leur mode de gestion, orientant la répartition des terres entre les acteurs, les politiques foncières ont un rôle central dans les stratégies de développement (R. Koetschet, J-Y. Grosclaude, 2009, p. 14).

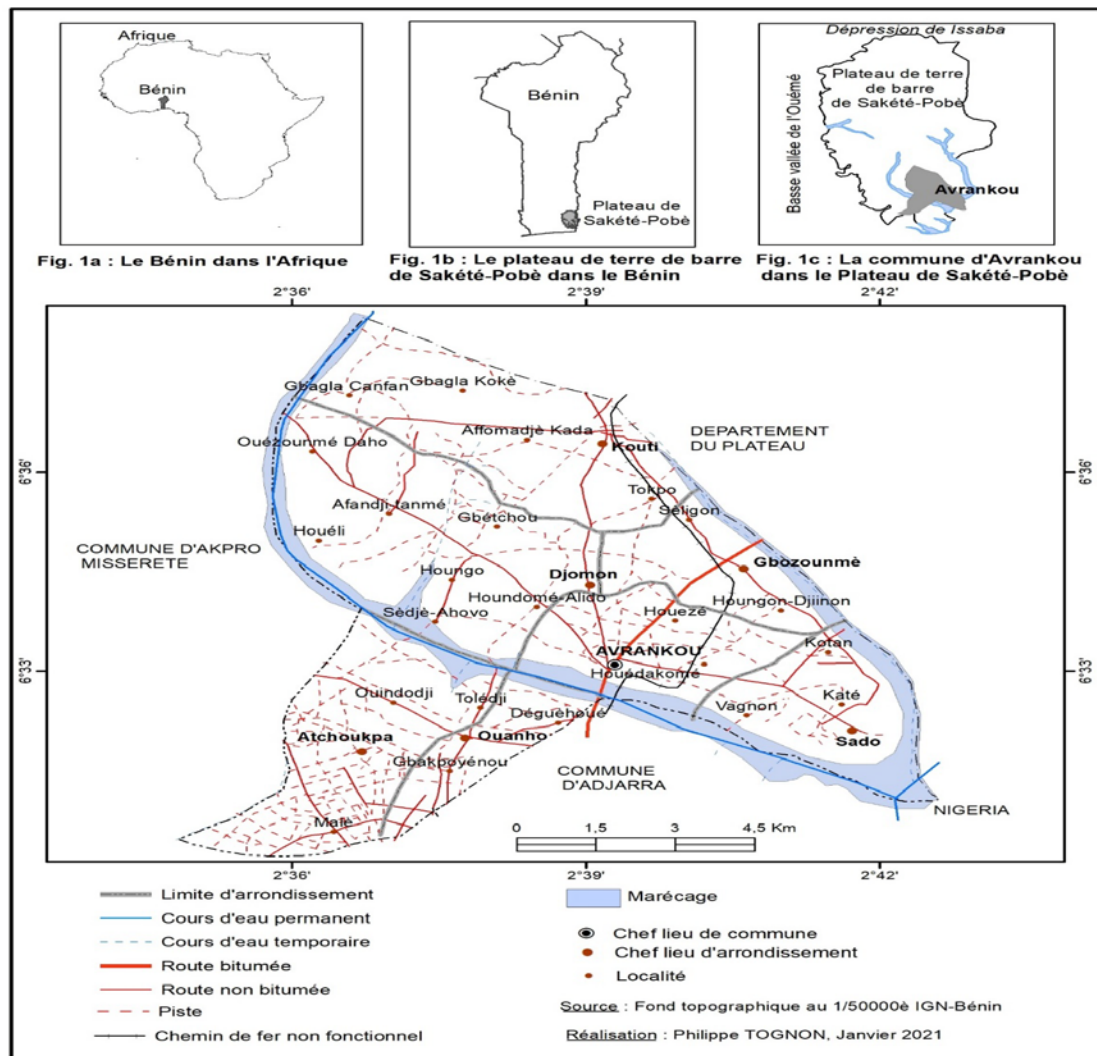
Les acteurs impliqués dans le jeu foncier ont développé un savoir extrêmement inégal, hétérogène, souvent peu formalisé ou explicite, orienté vers des fins pratiques (par exemple d'appréciation et de résolution de situations conflictuelles (P. Y. Le Meur, 2008, p. 5).

Dans le département de l'Ouémé en général et dans la commune d'Avrankou en particulier, les différents travaux sur le foncier n'ont pas suffisamment fait cas des stratégies utilisées par les acteurs pour atteindre leurs enjeux. Le présent travail vise à combler ce vide en montrant les différentes compétitions qui s'observent autour des enjeux, et des objectifs qui conditionnent la compétition foncière, l'appropriation et la mise en valeur du foncier.

1- Matériel et méthode

1.1. Situation géographique du plateau Sakété-Pobè sous l'impulsion de la périurbanisation dans la commune d'Avrankou

Le plateau de Sakété-Pobè est limité au nord par la dépression de la Lama, au sud par la lagune de Porto-Novo, à l'ouest par la République fédérale du Nigéria, et à l'est par la vallée de l'Ouémé, de la Sô et le lac Nokoué (figure 1).



La commune d'Avrankou est située dans le département de l'Ouémé et est comprise entre $6^{\circ}33'$ de latitude Nord, et $2^{\circ}40'$ de longitude Est. D'une superficie de 78 km^2 , elle est limitée au nord par la commune de Sakété (département du plateau), au sud par les communes d'Adjarra et de Porto-Novo, à l'est par la commune d'Ifangni (département du plateau) et la République Fédérale du Nigéria, à l'ouest par la commune d'Akpro-Misséréte.

Les aspects géomorphologiques et géologiques font partie des facteurs ayant favorisé l'installation des populations d'Avrankou. En effet, située entièrement sur le plateau de Sakété-Pobè, la commune d'Avrankou bénéficie d'un relief constitué de plateaux de basse altitude traversés par une dépression. Le relief de cette commune est un vaste élément du plateau de Sakété-Pobè. Il s'incline légèrement sur une centaine de kilomètres du nord au sud depuis le rebord de l'escarpement dominant la dépression d'Issaba jusqu'à la lagune de Porto-Novo.

1.2. Méthode de recherche

La présente recherche est essentiellement qualitative. L'approche méthodologique utilisée se résume en trois phases : la collecte des données, leur traitement et l'analyse des résultats. Les techniques de collecte des données se résument à la recherche documentaire et aux travaux de terrain. Les différentes données collectées ont été par la suite traitées, et les résultats qui en ont été issus ont été analysés. Une base de données a été réalisée et porte sur les transactions foncières enregistrées

entre 2003 et 2020. Elle a consisté à la numérisation de toutes les conventions de ventes affirmées et archivées (11.287) entre 2003 et 2020 et a permis d'apprécier l'ampleur du marché foncier et d'identifier les types d'acteurs intervenant dans le système foncier local de la commune d'Avrankou.

Pour déterminer la taille de l'échantillon de la cible primaire, la technique d'enquête par sondage a été utilisée avec le choix de la méthode des quotas. Celle-ci repose sur le choix raisonné et le caractère représentatif de l'échantillon de la population concernée. Ainsi, un taux de sondage de 4 % a été appliqué. Au total, 541 acteurs ont été retenus sur un total de 11.287.

Pour analyser le jeu des acteurs dans le système foncier local d'Avrankou, la méthode d'analyse des jeux d'acteurs MACTOR (Méthode, ACTeurs, Objectifs, Rapports de force, mise au point par Michel Godet et présentée en 1990 a été utilisée, afin d'étudier les convergences et les divergences vis-à-vis des enjeux liés au foncier en fonction des priorités de chaque acteur. La méthode MACTOR (figure 2) simplifiée, et adaptée au contexte de la stratégie foncière des acteurs est dans son ensemble, une démarche qui suit trois grandes phases :

- une phase dite "Crozier", dans laquelle sont analysés les rapports de force globaux entre acteurs du foncier ;
- une phase dite "Godet", dans laquelle sont analysées les positions des acteurs vis-à-vis du système foncier, et leurs divergences et convergences ;
- une phase d'intégration et de synthèse (figure 2)

Phase 1 : « Crozier »

Phase 2 : « Godet »

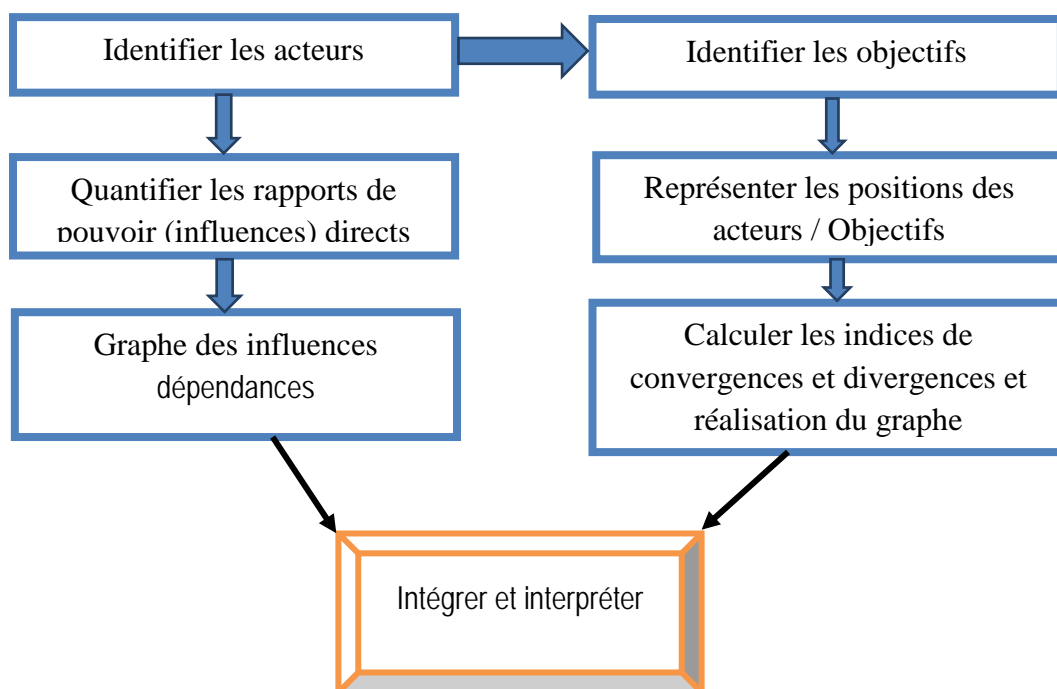


Figure 2 : Démarche simplifiée de déroulement de la méthode MACTOR adaptée au contexte de la stratégie foncière des acteurs dans la commune d'Avrankou

Source : Adapté de M. Godet, 1997, p. 189

L'identification des acteurs du foncier dans la commune d'Avrankou a été faite à partir de la base de données établie grâce à la numérisation des conventions de vente affirmées.

2. Résultats

2.1. Identification des acteurs

Plusieurs catégories d'acteurs interviennent sur la scène foncière dans la commune d'Avrankou. Ce sont des acteurs qui animent réellement et commandent le jeu foncier dans la zone périurbaine d'Avrankou. Le tableau I dresse la liste de ces acteurs.

Tableau I : Liste des acteurs du foncier dans l'espace péri-urbain d'Avrankou

N°	Noms	Abréviations
1	Cultivateurs	CUL
2	Commerçants et hommes d'affaires	COMHA
3	Retraités	RET
4	Artisans et autres métiers	ARAM
5	Fonctionnaires et agents de bureau	FAB
6	Particuliers	PART
7	Congrégations religieuses	CONG
8	Autorités politico-administratives	AUPA

Source : Résultats d'enquête, août 2020

La liste ci-dessus fait apparaître huit (08) acteurs retenus. Parmi ceux-ci, aucun acteur n'est choisi comme un acteur central, puisque le but de la présente recherche est d'élaborer une théorie de l'action collective autour du foncier péri-urbain.

2.2. Evaluation des rapports de force entre les acteurs du système foncier local d'Avrankou : la matrice MID

La construction du tableau des relations d'influence entre les acteurs (tableau V) est une méthode plus systématique car, ce n'est plus seulement un tableau qualitatif. Une échelle de notation (0, 1, 2, 3). En d'autres termes, les rapports de force ont été traduits sur une échelle de 0 à 3 avec les significations :

0 = l'acteur ligne a peu de pouvoir sur l'acteur colonne

1 = l'acteur ligne peut agir sur les moyens de l'acteur colonne, mais sans remettre en question ses objectifs

2 = l'acteur ligne peut agir sur les objectifs de l'acteur colonne, mais ne peut remettre en question son existence ni ses missions

3 = l'acteur ligne peut remettre en question l'existence ou les missions de l'acteur colonne

Tableau II : Matrice des influences directes entre les acteurs du foncier dans la commune d'Avrankou

	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	Influence directe (Ii)
A1 : CUL	0	3	3	3	3	3	3	1	19
A2 : COMHA	2	0	2	2	0	2	1	1	10
A3 : RET	2	0	0	1	2	2	2	1	10
A4 : ARAM	2	1	0	0	1	1	0	0	05
A5 : FAB	2	0	2	2	0	1	1	0	08
A6 : PART	2	1	0	2	1	0	1	0	07
A7 : CONG	2	1	0	2	1	1	0	1	08
A8 : AUPA	2	3	3	3	3	3	3	0	20
Dépendance directe (Dj)	14	09	10	15	11	13	11	04	

Source : Résultats d'enquête, 2020

CUL = Cultivateurs ; COMHA = commerçants et hommes d'affaires ; RET = Retraités ; ARAM = Artisans et autres métiers ; FAB = Fonctionnaires et agents de bureau ; PART = Particuliers ; CONG = Congrégations religieuses ; AUPA = Autorités politico-administratives

De l'analyse de la matrice ci-dessus, il ressort que les autorités politico-administratives constituent l'acteur le plus influent du jeu foncier dans la commune d'Avrankou, pour avoir réuni la note 20. Ensuite viennent les cultivateurs et les commerçants et hommes d'affaires ayant totalisé respectivement 19 et 10.

Par contre, les ouvriers et autres métiers sont les moins bien armés pour parvenir à leurs objectifs et aussi les plus soumis aux pressions des autres. Cette structure des influences directes telles qu'elles ressortent dans la matrice MID peut être utilement résumée à l'aide d'un plan influence-dépendance (figure 3).

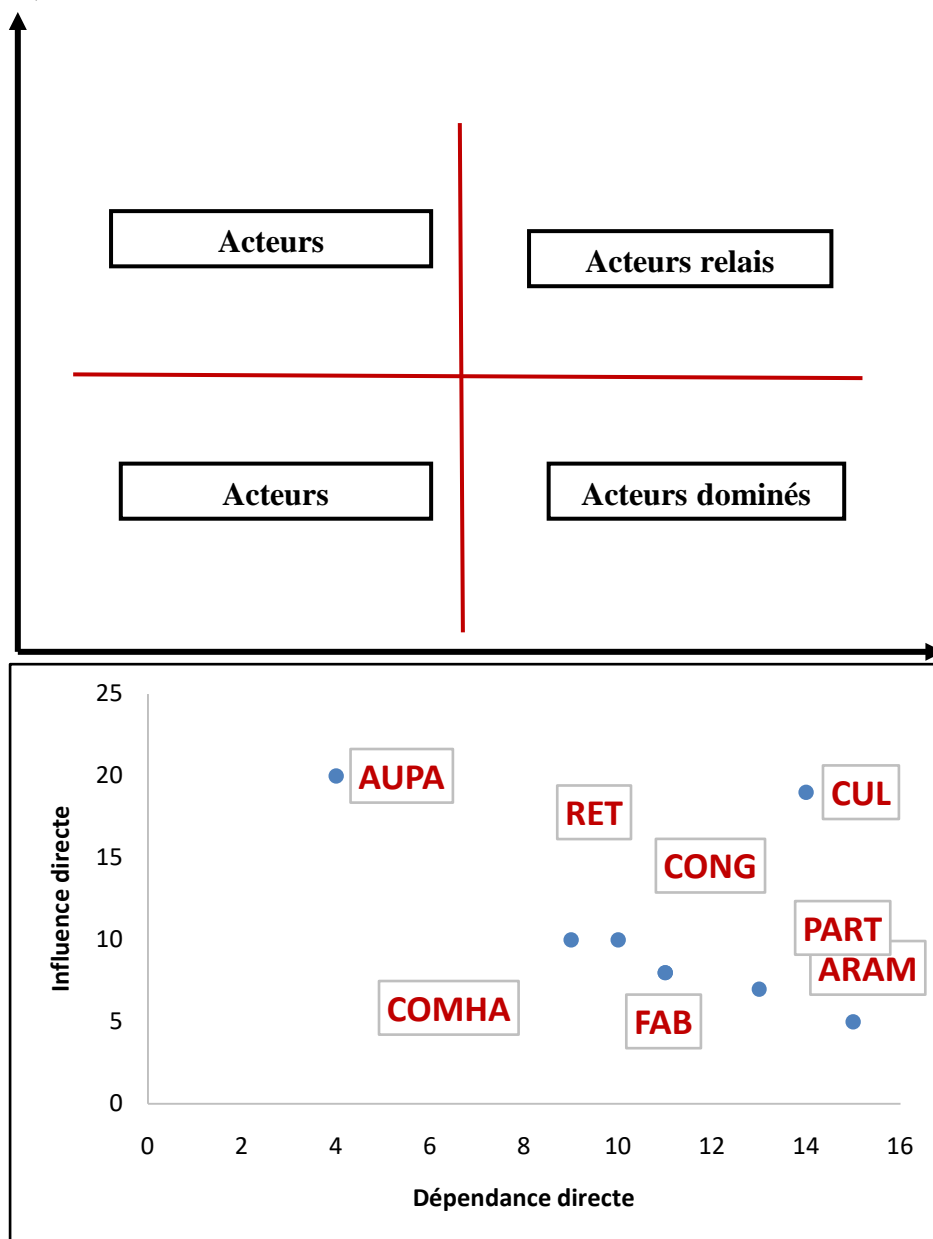


Figure 3 : Plan de visualisation de l'influence-dépendance directes des acteurs du système foncier local d'Avrankou

Source : Enquêtes de terrain, 2020

AUPA = Autorités politico-administratives ; ARAM = Artisans et autres métiers ; CUL = Cultivateurs ; PART = Particuliers ; CONG = Congrégations religieuses ; RET = Retraités FAB ; Fonctionnaires et agents de bureau ; COMHA = Commerçants et hommes d'affaire

L'analyse de ce diagramme confirme les autorités politico-administratives dans un meilleur rapport de force, à cause de leur influence directe sur les autres acteurs. Elles constituent de ce fait l'acteur le plus puissant du jeu. Les cultivateurs sont dans un rapport de force moyen par rapport à l'ensemble du système. Le rapport de force des congrégations religieuses, des fonctionnaires et agents de bureau, les artisans et autres métiers et les particuliers paraît encore plus défavorable. Ceux-ci ont une très faible influence et une forte sensibilité aux pressions des autorités politico-administratives et de ce fait, constituent le maillon le plus faible du rapport de force de l'ensemble. Les commerçants et hommes d'affaires et les retraités n'avaient finalement guère d'intérêt à s'allier trop ostensiblement avec eux. Ils doivent plutôt afficher leurs intérêts communs avec les cultivateurs tout en faisant pression sur les autorités afin de préserver leurs intérêts.

2.3. Détermination des indices d'implication des acteurs et de mobilisation des objectifs dans le système foncier local de la commune d'Avrankou

Deux indices très intéressants sont issus de l'analyse de la matrice MAO. Il s'agit d'un indice d'implication relative des acteurs sur le système foncier local d'Avrankou, et d'un indice de mobilisation relative des objectifs. En effet, l'addition en ligne des valeurs absolues des positions permet d'obtenir l'indice d'implication. Quant à l'indice de mobilisation, il a été obtenu grâce à l'addition en colonne des valeurs absolues. La détermination de ces deux indices a conduit à la réalisation des figures 4 et 5 ci-dessous

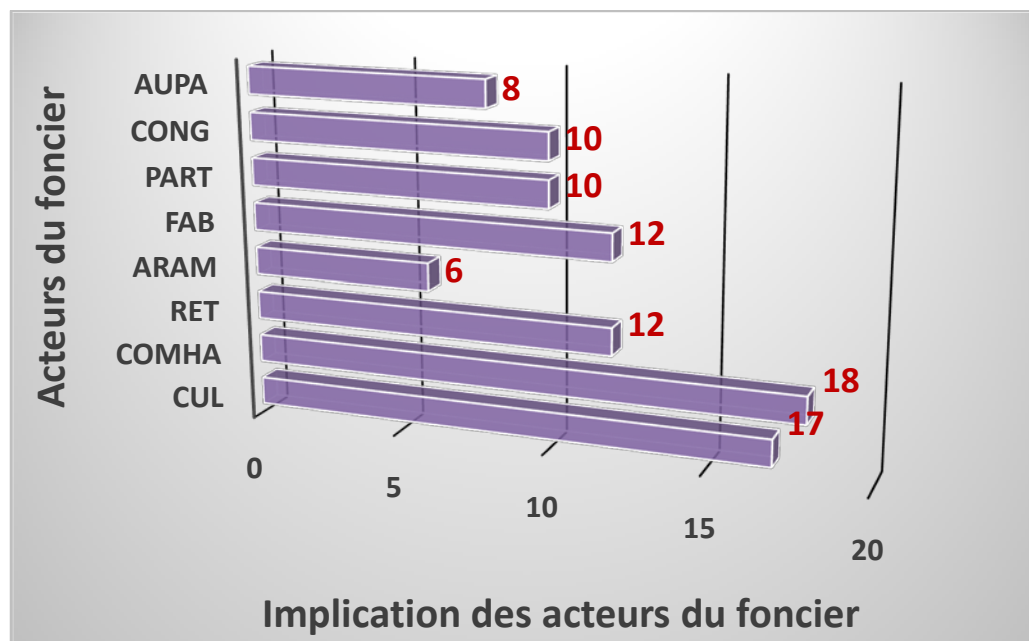


Figure 4 : Diagramme d'implication relative des acteurs du foncier d'Avrankou

Source : Enquête de terrain, 2020

L'analyse de la figure 4 montre qu'il y a quatre catégories d'acteurs dont les indices d'implication sont au-dessus de la moyenne (11,62). Il s'agit par ordre d'importance des commerçants et hommes d'affaire, des cultivateurs, des fonctionnaires et agents de bureau et des retraités. Ce sont des acteurs les plus impliqués dans le système foncier local d'Avrankou.

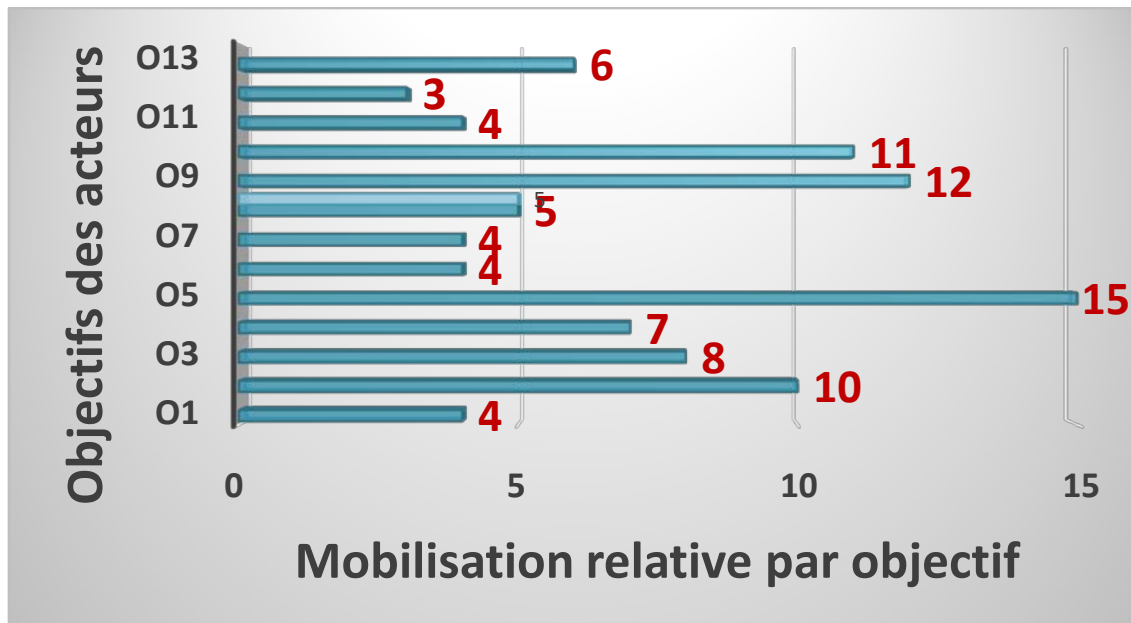


Figure 5 : Diagramme de mobilisation relative des objectifs des acteurs du foncier d'Avrankou

Source : Enquête de terrain, 2020

O1 : Augmenter la superficie culturale

O2 : Rechercher le prestige

O3 : Construire des maisons à louer

O4 : Créer une ferme agricole

O5 : Eriger une résidence privée

O6 : Installer les activités économiques

O7 : Assurer la mise en place des infrastructures sociocommunautaires

O8 : Assurer la protection des droits fonciers

O9 : Pratiquer la spéculation foncière

O10 : Recourir au titre foncier

O11 : Implanter un édifice religieux

O12 : Protéger les forêts sacrées, les lieux de culte et les sites touristiques

O13 : Offrir des emplois locaux

L'analyse de la figure 5 montre qu'il y a des objectifs qui sont plus mobilisateurs que d'autres dans le système foncier local d'Avrankou. Il s'agit entre autres de l'érection d'une résidence privée, de la pratique de la spéculation foncière, du recours au titre foncier, de la recherche du prestige et de la construction des maisons à louer.

2.4. Repérage des convergences et des divergences des objectifs entre acteurs

Le repérage des convergences et des divergences consiste à déterminer, entre deux acteurs, combien ont-ils d'objectifs en commun, et combien ont-ils d'objectifs sur lesquels ils ne sont pas d'accord. Ainsi, pour chaque couple d'acteurs, la matrice Acteurs X Objectifs (MAO) permet de calculer les indices de convergence et de divergence sur l'ensemble des objectifs. Les objectifs où les positions des deux acteurs sont de même signe (ils sont tous deux favorables ou tous deux défavorables à l'objectif) sont des objectifs où ils convergent. Les objectifs où leurs positions sont de signes différents (l'un positif, donc favorable, l'autre négatif, donc défavorable) sont des objectifs où ils divergent. Les objectifs auxquels l'un des acteurs est indifférent (position = 0) ne sont pas pris en compte.

En multipliant les positions des deux acteurs sur un même objectif et en faisant la somme des indices trouvés, séparément pour les objectifs où ils convergent et ceux où ils divergent (tableaux III et IV).

Tableau III : Indices de convergence des acteurs du foncier dans la commune d'Avrankou

CAA	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8
A1 : CUL	45	12	8	2	10	10	4	4
A2 : COMHA	12	52	20	16	24	24	4	4
A3 : RET	8	20	24	12	20	16	12	0
A4 : ARAM	2	16	12	20	8	8	4	0
A5 : FAB	8	24	20	8	24	20	8	0
A6 : PART	10	24	16	8	20	20	4	0
A7 : CONG	4	4	12	4	8	4	28	0
A8 : AUPA	4	4	0	0	0	0	0	24

Source : Enquêtes de terrain, 2020

Tableau IV : Indices de divergence des acteurs du foncier dans la commune d'Avrankou

CAA	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8
A1 : CUL	0	12	10	4	10	10	0	0
A2 : COMHA	12	0	0	0	0	0	0	0
A3 : RET	10	2	0	0	2	2	0	0
A4 : ARAM	4	0	0	0	0	0	0	0
A5 : FAB	10	0	0	0	0	0	0	0
A6 : PART	10	0	0	0	0	0	0	0
A7 : CONG	0	0	0	0	0	0	0	0
A8 : AUPA	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : Enquêtes de terrain, 2020

Les tableaux VIII et IX mettent en évidence des objectifs convergents entre acteurs.

3. Discussion et recommandations

La présente recherche a permis d'identifier les relations de pouvoir entre les différents acteurs qui développent des stratégies pour s'approprier le foncier dans la commune d'Avrankou. De l'analyse des résultats, il se dégage que les autorités politico-administratives constituent les acteurs les plus influents. Ce résultat vient conforter la thèse de N. A. R. Ahodo-Ounsou (2020, p. 113) dans la commune de Zè qui stipule que les autorités sont dans un meilleur rapport de force grâce à leur influence directe sur les autres acteurs. Elles constituent de ce fait l'acteur le plus puissant du jeu. Ainsi, au regard de tout ce qui précède, il serait préférable que les alliances des acteurs pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine foncier soient renforcées dans la commune d'Avrankou. De même, les autorités doivent veiller à la mise en place d'une politique locale commune qui respecte cet enjeu stratégique. De même, les différents acteurs identifiés développent différentes stratégies pour l'acquisition du foncier afin d'atteindre leurs objectifs. Tout ceci se trouve en harmonie avec les résultats obtenus par T. Koumassou, (2010, p. 6) qui a trouvé que les relations qui existent entre les différents acteurs sont dynamiques et influent sur la gestion de la propriété foncière dans la commune de Klouékanmé.

Conclusion

En définitive, l'analyse du jeu d'acteurs dans le système foncier local de la commune d'Avrankou a permis d'identifier huit acteurs principaux qui développent différentes stratégies pour s'approprier le foncier. Il s'agit des commerçants et hommes d'affaires, des fonctionnaires et agents de bureau, des

retraités, des particuliers, des congrégations religieuses, des artisans et autres métiers, des cultivateurs et des autorités politico-administratives. Elle a également montré les liens qui doivent exister entre le monde de la production foncière (les cultivateurs) et le monde de la consommation (les autres acteurs). Pour ce qui est des positions de ces différents acteurs, respectivement, par rapport au système foncier local (la représentation, la vision qu'ils ont), ainsi que leurs positions les uns par rapport aux autres, il est à noter que les autorités politico-administratives restent et demeurent les acteurs dominants. Les acteurs relais, c'est-à-dire ceux qui se situent dans un rapport de force moyen par rapport à l'ensemble du système sont des cultivateurs. Les commerçants et hommes d'affaire sont des acteurs autonomes. Les congrégations religieuses, les particuliers, les fonctionnaires et agents de bureau et les artisans et autres métiers sont des acteurs sous influence. De l'analyse des différents résultats, on comprend aisément que le jeu se noue autour de quatre acteurs majeurs : les commerçants et hommes d'affaire, les cultivateurs, les retraités et les particuliers.

Références bibliographiques

- AHODO-OUNSOU Nadohou Alodédji Richard, TOHOZIN Antoine Yves, GIBIGAYE Moussa (2020) : Enjeux fonciers et jeux d'acteurs dans l'espace rural de la commune de Zè (BENIN). In *Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement* NO 01, vol 2, décembre 2020, Université d'Abomey-Calavi, pp. 106-117.
- BOUZAÏANE Lotfi, MOUELHI Rim (2008) : Analyse du jeu des acteurs. Université Virtuelle de Tunis, 17 p.
- DAHANDE Claude Senanwoudji Magloire (2018) : Foncier et installation humaine dans le doublet urbain Abomey-Bohicon (Bénin). Thèse de Doctorat unique de l'UAC, 322 p.
- DELVILLE LAVIGNE Philippe (2010) : La réforme foncière rurale au Bénin : Émergence et mise en question d'une politique instituant dans un pays sous régime d'aide. In : *Revue française de science politique* 2010/3 (Vol. 60). pp. 467-491.
- GODET, Michel (1997) : Manuel de prospective stratégique, Tome 2 : L'art et la méthode, Paris, Dunod, 447 p.
- KOETSCHET Régis et GROSCLAUDE Jean-Yves (2009) : Gouvernance foncière et sécurisation des droits dans les pays du Sud. Livre blanc des acteurs français de la Coopération. 127 p.
- KOUMASSOU Thréance (2010) : Stratégies des acteurs et gestion de la propriété foncière par les collectivités locales : cas de la commune de Klouékanmè. Mémoire de Master en Sciences de gestion, isor le cnam, 110 p.
- LE MEUR Pierre-Yves (2008) : L'information foncière, bien commun et ressource stratégique : Le cas du Bénin. Réussir la décentralisation, iied, dossier n°147. 33p.
- PNOPPA (Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles) (2016) : Synthèse générale, atelier foncier, 14 p.